



# La répartition de la genette en France

FRANÇOIS LÉGER<sup>1</sup>

SANDRINE RUETTE<sup>2</sup>

<sup>1</sup>ONCFS, CNERA Prédateurs et animaux  
déprédateurs – Gerstheim<sup>1</sup>, Birieux<sup>2</sup>.

*Une enquête, mise en place depuis 1990, a permis d'établir une carte de répartition actualisée de la genette en France. Ce travail vise à identifier les zones de présence régulière de cette espèce et celles où sa répartition est plus discontinue. Il met également en lumière les secteurs où la genette devrait être recherchée pour compléter les connaissances sur sa répartition et faciliter son suivi au niveau national.*



© P. Garguil

**L**a genette (*Genetta genetta*) est un petit carnivore de la famille des viverridés (**encadré 1**). Elle est la seule représentante, sur le continent européen, de cette famille qui compte de nombreuses espèces en Afrique, dans la Péninsule arabique et en Asie tropicale. Cette espèce d'origine africaine occupe une aire de répartition européenne localisée dans la Péninsule ibérique (Portugal et Espagne y compris les îles Baléares) et la France. L'espèce est protégée depuis 1972 et la France héberge l'une des plus belles populations d'Europe.

À la suite du travail de Schauenberg (1966), la carte de répartition publiée en 1984 par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (**figure 1**) fait un point des connaissances naturalistes sur la répartition de cette espèce pour la période 1950-1983 (même si l'essentiel des données concerne les années 1970 et le début des années 1980). Cette carte comporte cependant d'indéniables lacunes liées au manque d'observateurs.

**Figure 1**

Carte de répartition nationale de la genette établie à partir des données connues pour la période 1950-1983 et publiée dans l'*Atlas des mammifères sauvages de France*.  
(Source : Cugnasse & Livet in SFEPM, 1984)



## Encadré 1

**Mieux connaître la genette**

Classification : Mammifères – Carnivores – Viverridés

La genette est un petit carnivore dont les caractéristiques morphologiques permettent de l'identifier sans ambiguïté. Le pelage et l'aspect rappellent ceux du chat, mais le corps est plus effilé, le museau plus pointu, les pattes plus courtes et le cou et la queue plus longs. Le pelage, très contrasté, est gris fauve tacheté de brun noir sur les flancs en quatre à cinq lignes longitudinales, avec une raie noire sur le haut du dos. La queue, pratiquement aussi longue que le corps, est annelée de clair et de foncé. La genette possède de grandes oreilles qui ressortent bien du pelage et son museau allongé se termine par une truffe brun foncé. Sa longueur totale avoisine 90 cm environ dont une quarantaine de centimètres pour la queue. Le poids de l'adulte est compris entre 1,5 et 2 kg.

Cette espèce, présente en Europe de la Péninsule ibérique à la France, est d'origine africaine. La nature et la période de son introduction sur le continent européen ont fait l'objet de nombreuses spéculations. Une étude génétique récente (Gaubert *et al.*, 2009) a confirmé que les individus présents en Europe sont génétiquement proche des souches du Maghreb.

**Régime alimentaire**

Carnivore, le régime alimentaire de la genette est principalement composé de petits mammifères et en particulier de mulots (49 à 78 %). Il est complété par des mammifères de taille moyenne (écureuils, loirs) et des oiseaux, proies secondaires les plus régulières.

**Activité**

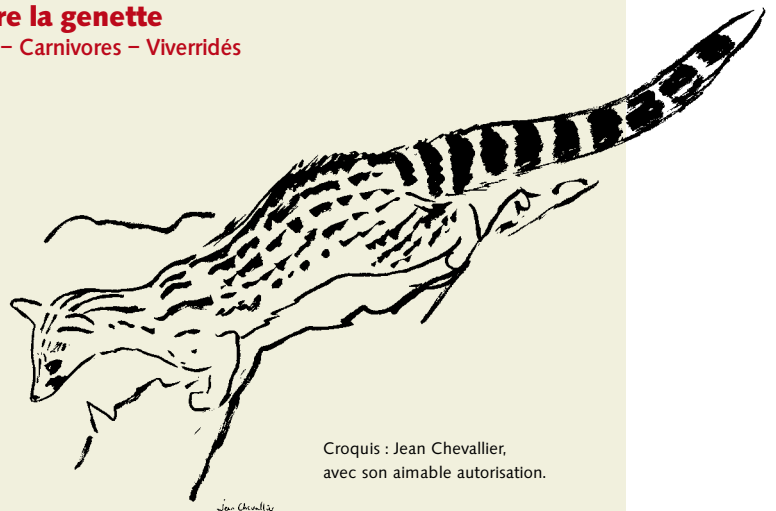
La genette est un animal solitaire et totalement nocturne. Son régime alimentaire indique qu'elle se nourrit en partie dans la strate arbustive ou arborée.

**Organisation sociale et spatiale**

Il semblerait que le système social repose sur la territorialité intra-sexuelle : mâles et femelles adultes vivent en général en solitaires et le territoire d'un mâle peut couvrir celui d'une ou de plusieurs femelles. Celles-ci élèvent seules les jeunes ; la phase de dispersion débute vers 5-6 mois et est caractérisée par un éclatement de la portée en périodes de nourrissage. Les travaux sont à ce jour fort peu nombreux et portent sur un nombre réduits d'individus suivis, le plus souvent des sub-adultes.

**Reproduction – Longévité – Survie**

Le rut de la genette survient en janvier-février ; un rut secondaire a lieu en mai-juin. Ces périodes ne sont toutefois pas fixes et des naissances peuvent se produire toute l'année. La gestation est de 70 jours. La reproduction est caractérisée par une faible prolificité (une portée de 2 à 3 jeunes par an) et une maturité sexuelle tardive (2 ans).



Croquis : Jean Chevallier,  
avec son aimable autorisation.

**Milieus fréquentés**

La genette peut fréquenter des milieux variés, caractérisés par la présence de formations végétales fermées et de ressources alimentaires adéquates. En France, on la rencontre dans les garrigues basses et sèches, mais aussi dans les milieux rocaillieux ou escarpés, fermés et couverts de forêt, de taillis ou de végétation arbustive, souvent à proximité de points d'eau (sud du Massif central). Sur les sols calcaires du sud-est de la France, la genette est surtout présente dans les forêts méditerranéennes de chênes verts et pubescents, sous forme de futaies fermées, avec de nombreux rochers dominant la végétation. Elle occupe aussi les futaies de châtaigniers qui offrent de nombreuses cavités et, plus au nord, les hêtraies cévenoles ou ardéchoises de moyenne altitude. Elle peut également habiter les bocages humides, préférentiellement les vallées composées de nombreux bois, de friches et d'un réseau dense de haies (dans l'ouest). Les gîtes se trouvent le plus souvent dans des amas rocheux, des anfractuosités rocheuses, des grottes, des arbres creux, des ruines, mais également au sommet d'arbres élevés comme le chêne pubescent, le châtaignier, les épicéas et les pins.



© P. Garguil

Ajoutant leurs propres observations à l'analyse précédente, plusieurs auteurs (Ariagno *et al.*, 1981 ; Cugnasse & Livet *in* FEPM, 1984 ; Livet & Roeder, 1987...) ont reconsidéré la répartition de la genette en France et se sont accordés pour souligner qu'elle y était sans doute en phase d'expansion géographique.

Au cours des vingt dernières années, quelques travaux de dimension régionale ou plus locale sont venus compléter et préciser les connaissances. Ils mettent en lumière que des populations pérennes dont les effectifs semblent s'être accrus au cours des dernières décennies, au moins localement, sont bien présentes hors de la zone de distribution couramment admise, limitée au nord par la Loire et à l'est par le Rhône (*figure 2*).

Le présent travail, engagé depuis 1990, a pour objectif de proposer une carte actualisée de la distribution de la genette en France. La collecte de plusieurs milliers de nouvelles informations a permis de préciser sa répartition là où sa présence est réputée régulière, et de mettre l'accent sur sa situation dans les zones situées en limite d'aire.

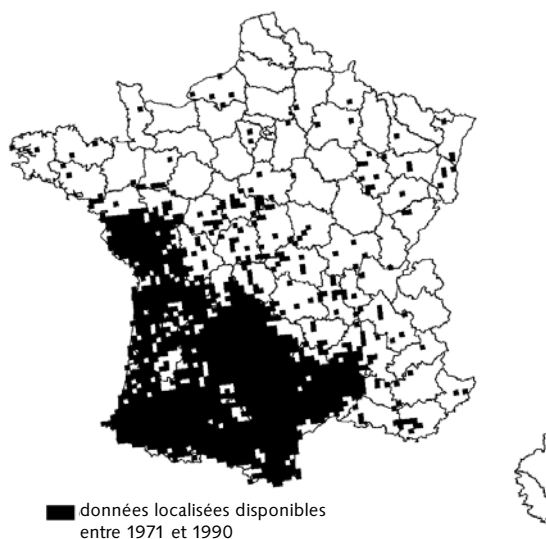
### Une collecte de données qui débute dans les années 1990

Depuis le début des années 1990, des informations sur la présence de la genette en France sont collectées par l'ONCFS. Les recherches de renseignements ont d'abord concerné les régions où la répartition de l'espèce était méconnue, notamment sur les marges de l'aire de répartition et dans des secteurs éloignés de l'aire habituellement reconnue d'où nous parvenaient également des mentions. Afin d'identifier les grands contours de l'aire actuelle de la genette en France, une enquête nationale a été initiée en 2005 dans l'ensemble des départements métropolitains. Les données récoltées sur sa présence concernent la période 1991-2005. Les partenaires systématiquement consultés ont été :

- les services départementaux (SD) de l'ONCFS ;
- les services techniques des fédérations départementales des chasseurs (FDC) et de la Fédération nationale des chasseurs (FNC) ;
- les associations départementales des piégeurs agréés (APA) et de l'Union nationale des associations des piégeurs agréés de France (UNAPAF).

Des renseignements complémentaires ont également été obtenus au cas par cas auprès d'autres informateurs : agents de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), agents de l'Office

**Figure 2** Répartition de la genette en France, période 1971-1990 (grille 10 x 10 km de l'Agence européenne de l'environnement).



national des forêts (ONF), des parcs nationaux ou des parcs naturels régionaux. De même, de nombreux naturalistes, mammalogistes et associations de protection de la nature ont été consultés. Des informations ponctuelles ont également été obtenues auprès de divers acteurs (lieutenants de louveterie, chasseurs, gardes-chasses particuliers, présidents de société de chasse...). Nous avons pu bénéficier du fichier du Groupe d'étude et de recherche pour la gestion de l'environnement (GREGE), localisant 704 genettes capturées entre janvier 1993 et mars 2009 en région Aquitaine, dans le Gers et en Charente. De même, les données disponibles dans le fichier du Réseau SAGIR ont été obtenues. Enfin, depuis 2001, le système des « carnets de bord petits carnivores » mis en place par l'ONCFS a permis de collecter 809 observations de genettes (pour la période 2001-2007) faites par les

agents de l'ONCFS au cours de leurs déplacements en voiture ou de leurs activités de terrain (Ruelle *et al.*, 2004). La période de référence pour notre carte de répartition actuelle (*figure 3*) concerne la période 1991-2008.

### Les informations utilisées

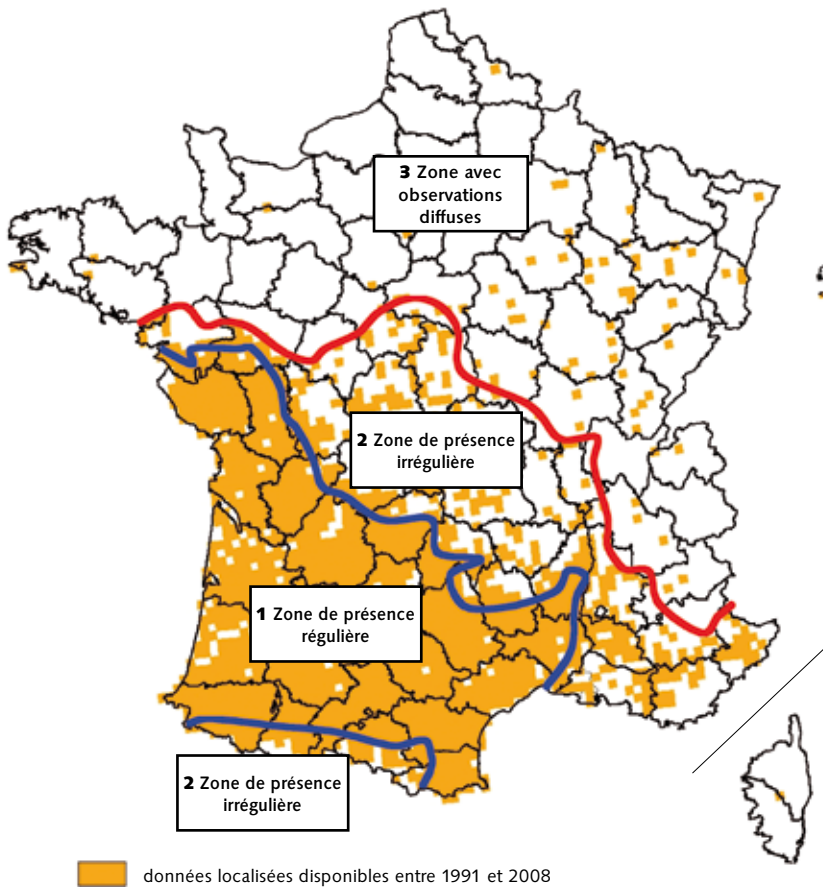
Les informations collectées concernent des animaux trouvés morts (souvent victimes de collisions), observés par corps (principalement de nuit dans les phares des voitures), capturés accidentellement par des piégeurs, et l'identification de points de défécation caractéristiques (*tableau 1*). Pour chaque observation, les renseignements recherchés ont concerné la date, la commune, les circonstances de l'observation, ainsi que divers renseignements complémentaires permettant éventuellement de vérifier l'information et dans



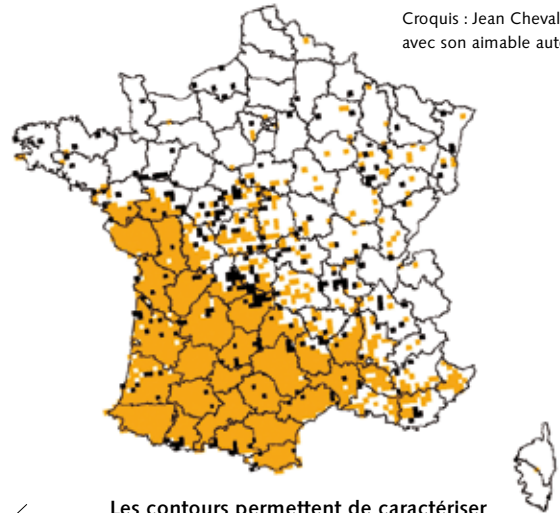
Les captures accidentelles de genette sont toujours une surprise pour les piégeurs. Elles contribuent à mieux connaître la répartition de cette espèce qui passe le plus souvent inaperçue du fait de ses mœurs nocturnes.

© ONCFS/SD 21

**Figure 3** Répartition de la genette en France, période 1991-2009  
(grille 10 x 10 km de l'Agence européenne de l'environnement).



Croquis : Jean Chevallier, avec son aimable autorisation.



Les contours permettent de caractériser les principales zones de présence de l'espèce. Ci-dessus : observations de la genette en France pour la période 1991-2009 (en orange) associées aux mentions pour la période 1951-1990 (en noir) dans les mailles où aucune information nouvelle n'a pu être enregistrée pour la période 1991-2009.

tous les cas de juger de sa fiabilité. Les informations de type « proie d'un prédateur » et « traces » n'ont pas été retenues pour l'élaboration des cartes.

Lors de notre enquête, nous nous sommes également attachés à réunir les informations disponibles datant d'avant 1991. La collecte de ces données visait à apporter un éclairage sur l'évolution de la répartition de l'espèce et sur l'ancienneté de sa présence dans certains secteurs.

Pour ce travail minutieux, quatre types de données ont été collectés :

- la bibliographie (plus de 200 références d'ouvrages identifiées et de nombreux périodiques) ;
- les collections zoologiques ou particulières (muséums ou musées régionaux de Guéret, Clermont-Ferrand, Lyon, Nancy, Orléans, La Rochelle...);
- les bases de données existantes (comme celle contenant 514 données pour la période 1950-1984, utilisée par la SFPEM pour établir une carte de répartition de l'espèce et consultée au MNHN) ;
- les contributions d'observateurs par témoignages (rassemblées par l'ONCFS depuis les années 1980).

Ainsi, plusieurs centaines de données étalées entre la première mention du XVIII<sup>e</sup> siècle (Buffon, 1776) et 1990 ont intégré le fichier des observations.

### Des observations réalisées sur environ un tiers du territoire métropolitain !

Le fichier des observations contient actuellement 18 110 données concernant des mentions de genettes recueillies en France et rapportées depuis la première mention publiée au XVIII<sup>e</sup> siècle (Roubaud, 1774 *in* Buffon, 1776). Depuis lors, la présence de l'espèce a été relevée dans 7 019 localités dont 4 729 pour la période

de référence retenue (1991-2008). Durant cette période, l'espèce a été notée dans 63 départements, mais de façon seulement marginale pour une vingtaine d'entre eux. Rapportée au maillage de la grille 10 x 10 km de l'Agence européenne pour l'environnement, la présence de la genette a été identifiée de façon certaine dans 1 885 mailles. Rapportée à la superficie du territoire métropolitain, cette valeur indique que l'aire détectée est équivalente à environ un tiers de la France.

**Tableau 1** Nature et répartition des données récoltées (n = 18 110).

Nature de l'observation	Nombre de données collectées
<b>Mort</b>	550
<b>Collision routière</b>	760
<b>Capture</b> = animal vivant (capturé et relâché)	1 085
<b>Observation fiable</b> = observation par corps de l'animal lors d'activités de terrain = de façon fortuite (observation de nuit sur la chaussée par exemple) = signalément documenté d'une présence dans une localité	8 587
<b>Données validées</b> = données vérifiées lors de l'enquête ONCFS de 1983 mais dont la nature n'a pas été enregistrée	6 318
<b>Proie d'un prédateur (Aigle royal, Grand duc)</b> = restes osseux	9
<b>Point de défécation</b> = « crottier »	773
<b>Traces</b>	28

### Un vaste secteur avec des populations régulières (zone 1 figure 3)

Vingt-neuf départements du sud-ouest de la France présentent des populations régulières de genettes, d'importance variable, qui occupent tout ou partie des départements concernés. Ce secteur, situé grossièrement au sud-ouest d'une ligne Nantes-Nîmes avec une excroissance dans la moitié sud de l'Ardèche, constitue une zone d'intérêt majeur pour cette espèce en France. On y trouve les populations les plus étoffées, en continuité avec celles de la Péninsule ibérique décrites par Delibes *in* Mitchell-Jones *et al.* (1999).

Dans cette aire de présence dite « régulière », la permanence de l'espèce est signalée de longue date. La genette peut être décelée dans la majorité des localités qui présentent des habitats favorables (**encadré 1**) et où les recherches sont suffisantes. Dans ces secteurs, la genette fait preuve d'une grande souplesse dans le choix de son habitat. Elle est présente dans les zones de plaine, collinéennes ou de moyenne montagne. Les plus fortes densités se trouvent aux basses altitudes jusqu'à 600-700 mètres, même si l'espèce a été décelée au-dessus de 1 000 mètres. À l'intérieur de cette aire occupée, nous avons assisté en beaucoup d'endroits et depuis plusieurs décennies à un développement des populations, accompagné d'une colonisation d'habitats sub-optimaux. La genette a été signalée dans des milieux inhabituels, notamment des milieux ouverts qui s'opposent à ses exigences arboricoles. Il faut citer notamment les bordures des plaines céréalières avec quelques lambeaux forestiers, et même l'intérieur des plaines agricoles. Ce phénomène s'est affirmé au milieu des années 1990 et a été constaté par beaucoup d'acteurs de terrain. Il est probablement lié au dynamisme démographique de cette espèce et la présence dans les secteurs adjacents de populations étoffées. Les contacts avec l'animal sont signalés comme étant plus fréquents (augmentation des animaux piégés accidentellement, observés à la chasse, durant les activités de terrain comme les comptages nocturnes au phare ou victimes de la circulation routière).

### Des secteurs avec des populations pérennes mais plus disparates (zone 2 figure 3)

En dehors de l'aire de présence dite « régulière » de la genette dans notre pays, de nombreux départements adjacents, vers le nord, l'est et le sud-est,



Une genette dans son habitat du massif du Caroux (Hérault), en zone de présence régulière.

© J.-M. Cugnasse/ONCFS

présentent des populations qui font l'objet d'observations répétées depuis très longtemps, parfois depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Dans cette aire de présence que nous dénommerons « irrégulière », les populations identifiées sont souvent localisées et plus disparates. Tout indique que l'espèce, à des degrés divers selon les secteurs, y est bien moins abondante.

Cette discontinuité dans la répartition vers le nord débute au sud du Massif central, depuis l'Ardèche jusque dans le Limousin, avec une succession de zones montagneuses ou de plateaux élevés, boisés ou non, d'où la genette est souvent absente et où les rares observations sont toujours limitées à des altitudes inférieures à 600 mètres. Plus à l'ouest, ce sont cette fois des zones de plaine qui fragmentent la distribution de l'espèce, comme la Basse-Marche dans la Haute-Vienne. Dans cette zone de présence « irrégulière », les populations ne sont présentes qu'à la faveur des seuls habitats favorables et parfois de façon très marginale, ce qui se traduit par une distribution discontinue et aux contours mal déterminés. Cette imprécision est probablement due dans certains cas à un manque de prospections. D'autre part, l'évolution des paysages au cours des décennies a pu favoriser l'espèce dans les endroits où le degré de fermeture des boisements a augmenté, ou au contraire lui être défavorable dans certains sites où elle était signalée autrefois.

**Le plus souvent, il n'est pas possible de discerner de véritables évolutions par rapport à la situation décrite antérieurement.** Nous n'avons pas observé de colonisation sur de larges fronts avec des noyaux de dispersion actifs. C'est le cas en région Centre ou dans des départements comme la Creuse, l'Allier, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, la Loire et le Rhône.

**Dans d'autres cas, une évolution importante a été décelée.** Le phénomène est d'autant plus visible que les populations qui se développent sont associées à la proximité de populations régulières et dynamiques, qui favorisent et amplifient indiscutablement le processus. Nous avons dans ce cas de figure les milieux méditerranéens ou à influences méditerranéennes des départements du sud-est de la France, où des changements notables sont intervenus au cours des trente dernières années. Dans ces régions, la déprise agricole a créé de vastes habitats favorables pour la genette. Il faut citer la petite population du Mont Pilat (Rhône et Loire), qui se trouve en continuité de la population de l'Ardèche et trouve maintenant une petite continuité décelée en rive gauche du Rhône, dans le département de l'Isère. Dans la Drôme, les mentions de genettes sont de plus en plus régulières ces dernières décennies, notamment dans le sud du département.



Croquis : Jean Chevallier, avec son aimable autorisation.

Dans le sud-est, le cas le plus frappant est celui de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, où la genette s'est développée dans une vaste aire géographique dont les premiers contours sont fournis par Gaubert *et al.* (2008) et que nous précisons sur notre carte. En effet, nous avons assisté dans les départements provençaux à un développement de la genette par extension des populations étoffées du Gard et du sud de l'Ardèche, même si nous ne pouvons pas exclure la contribution de petites populations résiduelles qui se seraient maintenues tardivement dans plusieurs secteurs des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes. Le développement récent touche l'est du département du Gard dans les Costières et en vallée du Rhône, jusqu'en Camargue où nous disposons de très nombreux renseignements depuis le milieu des années 1970. Le Vaucluse est également concerné, notamment dans le Tricastin, le Ventoux, le Comtat. À l'est des Alpes-Maritimes, dans la zone frontalière avec l'Italie, la genette se rencontre dans les vallées du Paillon, de la Roya et de son affluent de la Bévéra. Nous pouvons confirmer qu'elle est présente en Ligurie, dans un secteur de la vallée de la Roya qui n'avait pas encore été identifié (J.-M. Cevasco, PN du Mercantour, *comm. pers.*). Cette donnée confirme l'extension de la genette en Italie par colonisation naturelle depuis la population française. En Ligurie, les milieux offrent un potentiel important pour la genette qui pourrait y étendre son aire de distribution. Le phénomène de colonisation en cours se poursuit indiscutablement.

**La présence de l'espèce s'affirme plus modestement dans d'autres secteurs**, notamment en Loire-Atlantique, au nord de la Loire, où la genette donne lieu à des observations de plus en plus fréquentes depuis 2005 dans le nord-ouest du département (Brière, Val de Loire, plateaux boisés). Cette situation constitue une réelle évolution dans cette région où il était couramment admis que la Loire constituait la limite de répartition septentrionale du viverridé.

Dans les Pyrénées, les populations de genettes présentent une répartition limitée, en relation avec l'habitat et l'altitude. Sans être abondante, l'espèce est présente depuis les Pyrénées-Atlantiques jusqu'aux confins des Pyrénées-Orientales. Elle devient sporadique à absente à mesure que l'on s'élève en altitude en direction de la haute chaîne, où nous avons pu obtenir localement des signalements vérifiés. Elle peut être présente en faible densité ou sporadiquement dans les zones forestières jusqu'à 1 600 mètres d'altitude environ.

### **Des secteurs avec des observations diffuses et/ou excentrées à préciser (zone 3 figure 3)**

À l'est et au nord de la zone de présence dite « irrégulière », des observations ont été enregistrées périodiquement depuis 1991. Au total, 80 mentions documentées et fiables ont été obtenues pour la période 1991-2008, sachant qu'elles sont réparties pour l'essentiel dans le nord-est de la France. Par ailleurs, dans plusieurs de ces départements, des mentions bibliographiques ou des témoignages attestent d'observations depuis très longtemps, parfois depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et de façon plus régulière depuis les années 1950. Ces observations situées en dehors des zones reconnues pour être occupées par la genette, voire en des points très isolés, interrogent. La situation reste à préciser et, s'il n'est pas possible d'apporter d'explications formelles à ces observations insolites, nous avons la conviction que plusieurs phénomènes se conjuguent : évasions depuis des parcs zoologiques, animaux pouvant être détenus par des particuliers ou transportés depuis des zones de présence régulière... Il paraît cependant peu vraisemblable que tous les spécimens observés sur cette aire soient des animaux échappés de captivité.

**Dans le nord-est**, la présence de l'espèce a été décelée en Bourgogne (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne), Franche-Comté (Doubs, Jura, Haute-Saône), Champagne-Ardenne (Aube, Marne, Haute-Marne), Lorraine (Meuse, Vosges) et même en Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin), autant de

régions où existent au demeurant des habitats favorables à l'espèce. Depuis 1950, on note pour la Bourgogne que des mentions sont disponibles, à des degrés divers, dans au moins seize régions forestières. La situation trouve des continuités en Champagne-Ardenne puis en Lorraine (Vosges et Meuse).

**À l'est**, en rive gauche du Rhône, dans l'Isère, il existe une quinzaine de mentions réparties depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Noblet, 2007). Ces données pourraient concerner des irruptions depuis la Drôme. L'espèce a été signalée dans les Hautes-Alpes, probablement en liaison avec sa dispersion observée dans les départements voisins, en particulier dans les Alpes-de-Haute-Provence.

**En région Centre**, il existe des données anciennes ou plus récentes en rive droite de la Loire, localisées dans le Val de Loire proprement dit et dans les régions directement adjacentes. Citons l'Orléanais en périphérie de la forêt d'Orléans, la Puisaye, le Gâtinais, en direction de la vallée du Loir dans le nord du Loir-et-Cher et jusque dans le sud de l'Eure-et-Loir. Cette situation mériterait d'être précisée.

**Au nord-ouest**, quelques observations sporadiques ont été enregistrées périodiquement et de longue date dans les départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et jusqu'en Mayenne. Logiquement, on peut penser que certaines de ces observations pourraient concerner des irruptions de l'espèce au nord de la Loire, sans donner lieu à



Un exemple de milieu occupé par la genette en zone de présence irrégulière : le massif d'Agnis, dans le département du Var.

© M. Krammer

l'émergence de noyaux de population pérennes. En Bretagne (Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan), nous disposons d'une trentaine de mentions enregistrées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Ces mentions sont probablement à relier à des irruptions d'individus issus de la population de genettes de la Loire-Atlantique (Brière notamment), où les observations sont de plus en plus fréquentes depuis 2005. D'autres mentions ont été notées en Bretagne depuis le Morbihan jusque dans le Finistère, dans le secteur du Cap Sizun, en 2003 et 2006. Notons enfin qu'un individu a été trouvé mort dans la nature en Corse.

## Conclusion

La présente enquête met en lumière, dans l'état actuel des connaissances, trois gradients concernant la présence de l'espèce :

- une zone avec des populations régulières et étoffées dans le sud-ouest de la France ;
- une zone de présence irrégulière située en avant de la précédente, avec des populations identifiées, souvent localisées et plus disparates ;
- une zone de présence avec des données éparées au nord, au nord-est et à l'est, où la situation demande encore à être précisée.

La cartographie des mentions recueillies depuis le XIX<sup>e</sup> siècle laisse supposer que les grands contours de la répartition actuelle sont connus de longue date, même si le schéma d'une distribution limitée au nord par la Loire et à l'est par le Rhône a longtemps prévalu. En bien des endroits, il serait hâtif de prétendre que la situation est nouvelle. En effet, il reste souvent délicat de conclure si les évolutions dans la répartition sont le fait d'une dispersion récente ou d'une absence de données antérieures liée à un déficit de recherches. En outre, la situation dans les secteurs comportant des observations diffuses n'est pas toujours facile à interpréter, car certaines données concernent des animaux qui n'y sont pas parvenus naturellement.

Toutefois, au sein de l'aire dont nous donnons les contours, des changements sont intervenus au cours des dernières décennies et la situation continue à évoluer actuellement. D'une façon générale, dans l'aire de présence régulière du sud-ouest de la France, on note actuellement une dynamique positive avec des populations qui se sont restaurées et se développent. Les modifications les plus notables qui sont intervenues progressivement au cours des trente dernières années concernent les milieux méditerranéens ou à influence méditerranéenne du sud-est de

la France. Le phénomène de colonisation en cours se poursuit indiscutablement. Il conviendra de poursuivre la démarche initiée dans le présent travail pour compléter et suivre finement les évolutions. Pour la zone révélant des données éparées, notamment dans le nord-est de la France, la situation reste à préciser. Nous pensons que dans ces secteurs, la genette se situe à la limite de la détection par les

techniques d'enquête habituellement utilisées. Tout en poursuivant la collecte des données auprès de nos partenaires, il serait utile de préciser la typologie des habitats où l'espèce a été observée périodiquement, afin de les caractériser. Ce travail permettrait d'orienter les prospections sur le terrain pour tenter de détecter l'animal, afin de préciser son statut réel et les contours de l'aire occupée. ■

## Remerciements

Nous remercions l'ensemble des agents de l'ONCFS, des FDC, de l'ONEMA, de l'ONF, des parcs nationaux et régionaux, les piégeurs et les Associations de piégeurs agréés, ainsi que tous les mammalogistes, naturalistes et les associations de protection de la nature pour leur contribution à ce travail, que ce soit pour la transmission ou la vérification des informations lors de l'enquête. Notre gratitude s'adresse également à Christine et Pascal Fournier qui ont eu l'amabilité de nous communiquer les informations sur la genette disponibles dans les fichiers d'observation du GREGE. Merci également au département écologie et gestion de la biodiversité du Muséum national d'histoire naturelle et à la Société française pour l'étude et la protection des mammifères. Enfin, nous remercions les muséums et musées d'histoire naturelle qui ont eu l'amabilité de nous indiquer les origines des genettes européennes conservées dans leurs collections.

Nous dédions ce travail aux mémoires de Hubert Galineau et Jean-Michel Serveau, tous deux naturalistes passionnés par la faune sauvage et grands connaisseurs de la genette, décédés trop jeunes.

Nous remercions également Jean Chevallier dont les croquis illustrent cet article, ainsi que Jean-Marc Cugnasse et Philippe Garguil pour leurs clichés.

## Bibliographie

- Ariagno, D., Aulagnier, S., Broyer, J. & Brunet-Lecomte, P. 1981. **Les mammifères du département du Rhône**. *Le Bièvre* 3 : 191-224.
- Buffon (Comte G.L. Leclerc de). 1776. *Histoire naturelle, générale et particulière. Servant de suite à l'histoire des animaux quadrupèdes. Suppl.* Tome 3. Imprimerie royale, Paris. 330 p.
- Gaubert, P., Jiguet, F., Bayle, P. & Angelic, F. M. 2008. **Has the common genet (*Genetta genetta*) spread into south-eastern France and Italy?** *Italian Journal of Zoology* 75 : 43-57.
- Gaubert, P., Godoy, J.-A., del Cerro, I. & Palomares, F. 2009. **Early phases of a successful invasion: mitochondrial phylogeography of the common genet (*Genetta genetta*) within the Mediterranean Basin**. *Biological Invasions* : 1-24.
- Livet, F. & Roeder, J.-J. 1987. **La genette (*Genetta genetta*, Linnaeus, 1758)**. *Encyclopédie des carnivores de France*. SFPEM, Paris, n° 16. 33 p.
- Mitchell-Jones, A.-J., Amori, G., Bogdanowicz, G., Kryštufek, B., Reijnders, P.-J.-H., Spitzenberger, F., Stubbe, M., Thissen, J.-B.-M., Vohralík, V. & Zima, J. 1999. *Atlas of European mammals*. The Academic Press, London. 496 p.
- Noblet, J.-F. 2007. **La situation de la genette en Isère**. *Le Martin Lecteur*, Pont l'Évêque, 31 (janvier-février 2007) : 5-6.
- Ruette, S., Albaret, M. & Léger, F. 2004. **Mise en place d'un suivi des petits carnivores en France**. *ONCFS, Rapport scientifique* 2003 : 6-9.
- Schauenberg, P. 1966. **La genette vulgaire (*Genetta genetta* L.)**. Répartition géographique en Europe. *Mammalia* 30 : 371-396.
- Serveau, J.-M. & Brault, L. 1996. **Contribution à l'étude de la genette en Sologne et en région Centre**. 2<sup>e</sup> rencontres mammalogiques de la région Centre, Nouans-le-Fuzelier, 24 mars 1996. *Annales Biologiques du Centre* 5 : 37-40.
- SFPEM (Société française pour l'étude et la protection des mammifères). 1984. *Atlas des mammifères sauvages de France*. SFPEM, Paris. 299 p.

